



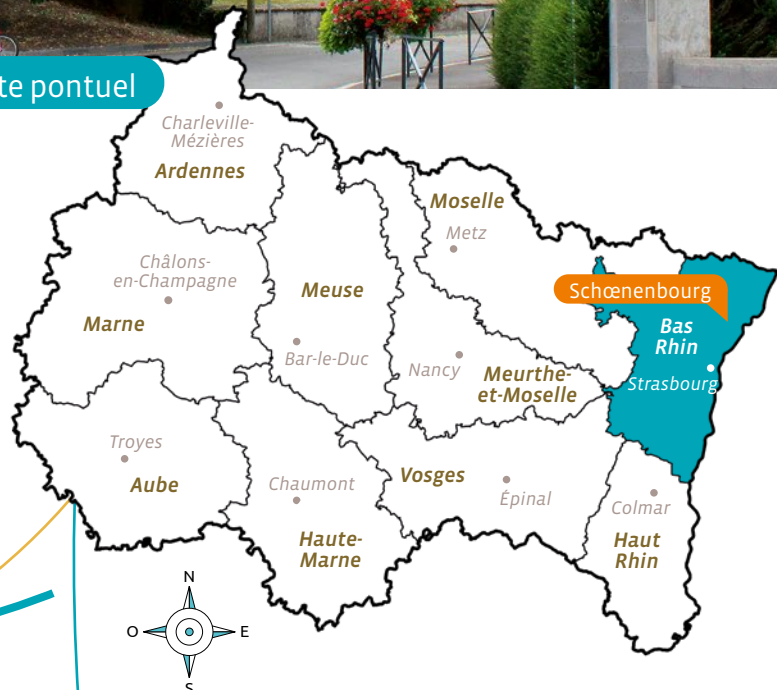
Site classé

Date de protection : 13 juillet 1926 ~ Superficie : site pontuel

Le Tilleul de Schœnenbourg

Schœnenbourg

Le tilleul de Schœnenbourg s'inscrit en milieu bâti, près de l'église, sur une petite place publique.



Cet arbre aurait été planté pendant la grande Révolution (vers l'année 1791). Son tronc noueux, la puissante couronne qui le caractérise, confèrent à l'arbre une superbe majesté. Les puissantes charpentières ont obligé la mise en place d'un petit système d'étais fait de « bracelets » et de fils métalliques. La position de l'arbre au carrefour de trois voies permet plusieurs perspectives vers le tilleul, lequel participe largement à la mise en valeur de l'église qui se détache à l'arrière. De par sa localisation dans un carrefour, de sa proximité avec l'église ainsi que du banc localisé à ses pieds, ce tilleul constitue un lieu de rencontre.



Vue sur le village de Schœnenbourg

Critères de classement

→ Artistique

Le tilleul



Le Tilleul de Schœnenbourg



Périmètre du site

1 ~ La rue du tilleul

2 ~ Église Sainte-Agathe à proximité du tilleul

3 ~ Vue d'ensemble

4 ~ Le tilleul

DREAL Grand Est
© IGN Scan 25°

Inventaires - Autres mesures de protection

→ Aucune

Références juridiques

Les sites classés sont des lieux dont le caractère exceptionnel justifie une protection de niveau national, sur la base de critères pittoresques, historiques, scientifiques, artistiques, ou légendaires.

La protection site classé est régie par les [articles L341-1 à L341-22 du code de l'environnement](#). Elle entraîne une servitude sur le bien protégé. Toute modification de l'état ou de l'aspect du site classé doit faire l'objet d'une autorisation spéciale de l'État.



Pour plus
d'informations

www.grand-est.developpement-durable.gouv.fr
Rubrique Eau Biodiversité Paysage.

Contact sebp.dreal-grand-est@developpement-durable.gouv.fr - 03 87 62 01 63